

la lettre de la qualité de la construction

Nord - Pas-de-Calais

n°20 - Juillet 2015

Edito par Vincent Motyka, directeur régional
de l'environnement, de l'aménagement et du logement



Les matériaux de construction bio sourcés : une filière régionale dynamique

Dotés d'atouts environnementaux majeurs, mais aussi de propriétés techniques éprouvées, les matériaux de construction biosourcés ont été identifiés comme l'une des 19 filières vertes d'avenir porteuses de croissance et d'emplois. Pourtant, ils ne représentaient que 6 à 8% du marché de l'isolation il y a 3 ans. Leur développement reste freiné, alors que la part de l'activité de rénovation énergétique ne cesse de croître et que cette

tendance a vocation à s'amplifier sous l'effet des dispositifs publics nationaux rassemblés au sein du plan de rénovation énergétique de l'Habitat. Les obstacles au développement des matériaux de construction biosourcés sont de différentes natures. Mais des initiatives locales

majeures existent. Ce numéro de la lettre de la qualité de la construction donne à la fois un aperçu de ces obstacles, tels qu'ils ressortent par exemple des enseignements d'une enquête menée directement auprès des artisans, mais également du dynamisme d'acteurs locaux sur ce sujet.

La 8^e étape du Tour de France de la Construction, réalisée par Madame Sylvia Pinel, ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité à Lille le 11 juin a été l'occasion d'illustrer concrètement ce dynamisme et cette mobilisation locale sur l'ensemble des sujets de soutien à la construction et à la rénovation. Ce numéro revient également sur cet événement.

Actualités

Bâtiment durable : un nouveau cadre de référence élaboré par l'association Haute qualité environnementale (HQE)



Vingt ans après le lancement de la démarche HQE, et après un an de concertation avec l'ensemble des professionnels du bâtiment, un nouveau cadre de référence renouvelle les principes et les objectifs pour des bâtiments durables : bien-être et sécurité des résidents, performance environnementale, maîtrise des coûts et gestion responsable.

L'association HQE participe activement aux travaux de définition d'une étiquette environnementale pour le bâtiment lancée en fin 2014 par Sylvia Pinel et Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, afin de préparer la filière de la construction aux futures réglementations en la matière.

Attestation acoustique : sondage

Depuis le 1^{er} janvier 2013, les maîtres d'ouvrage ont l'obligation de fournir une attestation acoustique pour les bâtiments d'habitation neufs. Sa mise en place fait suite, au taux conséquent de non-conformités constatés malgré des exigences réglementaires fixées dès 1994.

L'arrêté du 27 novembre 2012 définit le contenu de l'attestation acoustique à renseigner de la conception à la réalisation du projet. La taille et la nature (individuelle ou collective) de l'opération déterminent les constats voire les mesures à effectuer.

Un sondage est réalisé par le Cerema Nord Picardie auprès des acteurs de la construction: maître d'ouvrage, architecte, contrôleur technique, bureau d'étude, ingénieur conseil et maître d'œuvre. Il vise à apprécier son appropriation et à disposer d'un retour d'expérience sur ces deux années d'application. Ainsi, vous pourrez exprimer anonymement votre opinion sur l'attestation acoustique via le lien qui vous parviendra ce mois-ci. Un retour sur les résultats de cette enquête sera fait, fin d'année 2015.

Pour accéder à l'enquête : cliquer ici

Avant le 27 septembre 2015,
n'oubliez pas de déposer
vos agendas d'accessibilité programmée.

Tous les renseignements pratiques sur le site
www.accessibilite.gouv.fr/

et posez vos questions sur les boîtes mail :
pour le Nord : ddtm-correspondant-accessibilite@nord.gouv.fr
pour le Pas-de-Calais : ddtm-accessibilite@pas-de-calais.gouv.fr



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Sommaire

Page 1 : Edito par Vincent Motyka, DREAL Nord - Pas-de-Calais
Page 2 : Matériaux de construction biosourcés
Page 4 : Tour de France de la construction
Veille réglementaire

Matériaux de construction biosourcés

Les matériaux biosourcés sont de réels atouts environnementaux dans le domaine de la construction. Ils ont été identifiés comme l'une des 19 filières vertes d'avenir porteuses de croissance et d'emplois par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (MEDDE), notamment en raison de leur rôle pour diminuer la consommation de matières premières d'origine fossile, limiter les émissions de gaz à effet de serre et créer de nouvelles filières économiques.

Dans ce cadre, la DREAL Nord - Pas-de-Calais a mandaté la CERC pour réaliser un état des lieux des filières bio-sourcées sur l'ensemble des matériaux de construction produits en Nord - Pas-de-Calais, tels que définis par le CSTB¹: Précisément la CERC est chargée de recenser les produits et matériaux, de repérer les acteurs et la manière dont ils sont organisés, d'identifier les potentialités de développement et les obstacles. Les résultats attendus fin 2015 permettront de mettre en avant les filières émergentes à fort potentiel et d'identifier les difficultés de développement de ces filières pour pouvoir mieux les soutenir.

En outre, l'ADEME et le MEDDE ont appuyé une enquête inter-régionale confiée à NOMADEIS, qui vise à satisfaire le besoin d'une meilleure connaissance de la perception et des attentes des entreprises artisanales du bâtiment vis-à-vis des matériaux bio-sourcés. Les résultats régionaux de l'enquête ici présentés vont permettre d'affiner les disposi-

tifs de formation et de mobiliser les acteurs de la construction :



www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr/



Ces résultats seront ensuite agrégés à ceux des autres régions afin de dresser une typologie des acteurs et de leurs attentes à une échelle inter-régionale.

¹ « Ensemble des matériaux et produits dont une partie des matières premières est issue du monde du vivant (biomasse végétale ou animale incluant les matières recyclées. Fibres de bois comprises mais hors bois d'œuvre) »

Le CD2E (Association de Création et de Développement des Eco-Entreprises implantée à Loos-en-Gohelle), acteur incontournable du développement des filières vertes en région, œuvre fortement pour le développement des matériaux bio-sourcés dans la construction. Isabelle Cari, consultante en éco-construction et Christian Traisnel, Directeur général du CD2E nous font l'honneur de présenter l'association et ses différentes activités en la matière.

Réhafutur, une rénovation exemplaire quasi "passive"

Le défi qui s'ouvre pour le secteur du bâtiment est sans conteste l'immense chantier de réhabilitation du bâti ancien. Le cluster Ekwation, cluster régional pour la performance environnementale et économique du bâtiment, en collaboration avec la FFB et Maisons & Cités, avec le soutien de l'Europe, l'Etat, l'ADEME et la Région Nord - Pas-de-Calais, a lancé en octobre 2012 un projet expérimental et innovant unique en région. Ce projet baptisé "Réhafutur 1 - la maison de l'ingénieur" a pour objectif de transformer une bâtisse des années 20 au cachet exceptionnel, en un bâtiment quasi-passif utilisant des matériaux biosourcés et issus du recyclage pour l'isolation de l'enveloppe. Ce projet situé à Loos-en-Gohelle, qui a pour vocation de devenir un site de dé-

monstration des technologies de réhabilitation de l'habitat ancien démontre également que les professionnels du bâtiment peuvent rendre leur secteur innovant et audacieux :

- Innovation dans la mise en œuvre : Réhafutur 1 a permis la mise en œuvre de plusieurs solutions de matériaux bio-sourcés et issus du recyclage, un isolant différent par façade, en fonction de l'orientation, et l'analyse de leurs qualités de confort d'été et d'hiver par capteurs thermiques.
- Innovation organisationnelle : le montage de cette opération est une "conception-réalisation", ce qui permet aux entreprises de proposer une Offre globale de travaux en groupement.

L'inauguration a eu lieu le 15 juin 2015 en présence de Pierre Clavreuil, Sous-Préfet de Lens, Emmanuel Cau, Vice-Président du Conseil Régional Nord - Pas-de-Calais, Jean-François Caron, Président du CD2E et maire de Loos-en-Gohelle, Hervé Pignon, Directeur de l'ADEME Nord - Pas-de-Calais et les représentants des partenaires du projet. Cet événement a annoncé le démarrage de Réhafutur 2 : la rénovation basse consommation de six maisons typiques du bassin minier où ici, la prise en compte du coût global doit garantir la reproductibilité sur l'ensemble du parc immobilier ancien de la région.

Visites de chantier, temps forts, rencontres techniques et actualités des opérations...

www.rehafutur.fr



Le CD2E, pour l'écotransition

Créer et développer des éco-entreprises, telle était la vocation initiale du CD2E lors de sa création en 2002. Si dès le départ il s'agissait de créer de l'emploi dans notre région en répondant aux défis environnementaux dans de nombreux domaines, le secteur des éco-matériaux était déjà à cette date une de nos orientations fortes, dans le cadre de l'appui aux démarches HQE portée par la Région.

Nous accompagnons toutes éco-entreprises régionales sur des dimensions « Technologies, Réglementations et Marchés », et l'aide à l'innovation par la mise en relation avec des laboratoires est un des axes fondateurs de nos accompagnements. Nous nous concentrons, avec des salariés « consultants » spécialistes, sur l'appui à 6 grands secteurs : l'éco-construction et l'éco-rénovation, la valorisation par le recyclage, le traitement des sédiments – sites et sols, la gestion du grand cycle de vie de l'eau, les énergies renouvelables, et enfin l'Analyse du Cycle de Vie pour l'Eco-conception. Des soutiens plus transversaux et spécifiques sont proposés aussi en appui aux quelque 600 éco-entreprises que nous accompagnons : Innovation Frugale, International, Vielle et Intelligence Économique, Gestion des métiers et compétences futures dans le secteur.

Par exemple, si nous souhaitons plus précisément faire un « zoom » sur le secteur des « éco-matériaux, nous aidons le développement de ces matériaux dont les bio-sourcés à plusieurs niveaux :

- appui aux acteurs et créateurs dans ce domaine, notamment par l'aide à la caractérisation et l'évaluation de leurs produits et de ses performances environnementales ;
- aide à leur agrément normatif ;
- aide à leur diffusion par intégration chez des donneurs d'ordre ou auprès de prescripteurs ;
- aide aux utilisateurs à les mettre en œuvre.

C'est dans cet esprit que nous avons créé le « Théâtre de l'écoconstruction ¹ », qui a permis depuis 3 ans à plus de 2000 artisans, architectes, enseignants de les toucher et de visualiser leur mise en place.

La région développe quelques produits phares, tel l'isolant METISSE fabriqué à partir de textile recyclé, tels les produits à base de lin et de chanvre, tels certains « blocs » à base de pierre ponce ... mais c'est le secteur des « isolants » à base de paille qui actuellement se développe le plus. Tous ces produits, s'ils suscitent de plus en plus de demande des particuliers, de la distribution et de certains professionnels, sont pour partie dénigrés par certains

concurrents, ou sont surtout confrontés à une méconnaissance des prescripteurs et acteurs de la construction. C'est ce que nous tentons de dépasser au travers nos « rendez-vous produits » mensuels. Les aspects d'agrément normatifs de ces éco-matériaux nécessitent aussi des démarches longues, et les modalités actuelles de leur obtention ne semblent pas encore totalement adaptées. Actuellement, si les surcoûts de substitution des matériaux traditionnels par des éco matériaux sont très réduits, les axes de travail pour accroître leur usage concernent essentiellement les formations à leur dimensionnement et à leur mise en œuvre. Le projet REHAFUTUR que nous accompagnons depuis deux ans dans le cadre du projet interreg CAPEM fera la démonstration de l'intérêt à utiliser ces matériaux si nous recherchons des performances thermiques dans un réel esprit d'économie circulaire. L'outil CAP'EM COMPASS, co construit avec 9 acteurs de 5 pays ², permet d'apprécier les atouts de ces matériaux tant au regard de leurs performances que de leur impact ACV. C'est par cette intégration des nouvelles réponses possibles avec ces éco-matériaux (dont les bio-sourcés) que nous apporterons aux futurs usagers un confort global, alliant performance thermique, acoustique, de qualité d'air et de vie ainsi qu'une durabilité fortement accrue et maîtrisée.



Christian Traisnel
Directeur général CD2E

cd2e
ACTEUR DE L'ÉCO-TRANSITION

¹ Financé par la Région et l'État, dont la DREAL

² France, Belgique, Hollande, Pays Bas, Royaume Uni

